

ARTICLES FOURNIS PAR L'ÉCOLE :

Articles scolaires	20 \$
Bricolage	10 \$
Cotisation annuelle (activités parascolaires)	5 \$
<input type="checkbox"/> Cotisation annuelle du Comité scolaire	5 \$
Total – payable à « École Taché » :	40 \$

Nom de l'élève : _____ Montant : _____ \$

ARTICLES NÉCESSAIRES :

<input type="checkbox"/>	1 paire d'écouteurs dans un sac genre «Ziplock» et l'identifié
<input type="checkbox"/>	1 sac d'école
<input type="checkbox"/>	3 grosses boîtes de mouchoirs en papier
<input type="checkbox"/>	2 étui à crayons (boîte en plastique)
<input type="checkbox"/>	1 vieille chemise (pour peinture) avec le nom indiqué sur l'étiquette
<input type="checkbox"/>	1 Cartable 2 pouces

ÉDUCATION PHYSIQUE :

Il n'est pas nécessaire d'avoir un costume d'éducation physique en deuxième année. Par contre, on demande une paire d'espadrilles à porter **uniquement** au gymnase.

N.B. : INSCRIRE le nom de l'élève sur **chaque** article scolaire (souliers, boîte à dîner, sac d'école).

- ⊗ Le Comité scolaire de l'école Taché vise à appuyer notre école pour rendre l'expérience scolaire de nos enfants agréable et productive. Dans ce but, nous finançons, par exemple : l'achat de matériel pour les salles de classe; l'achat d'équipement spécialisé (sportif, musical, informatique); l'aide aux devoirs ainsi que des activités amusantes pour les élèves.

Si vous désirez contribuer au financement de telles activités, svp cochez la case ci-haut et ajoutez le montant au chèque que vous remettrez à l'école.